

Dossier de presse
Mai 2025

Face aux coûts du changement climatique, faire payer l'industrie des énergies fossiles

Contact presse :

Franck Mithieux

franck.mithieux@greenpeace.org

06 30 23 52 78

GREENPEACE

Le moment est venu de faire payer l'industrie fossile

Le seuil de 1,5 °C de réchauffement climatique a été atteint pour la première fois en 2024, année la plus chaude jamais enregistrée. Des conséquences très concrètes s'en font ressentir à travers la planète : selon les Nations unies, les populations ont été frappées par plus 150 événements climatiques extrêmes l'an passé et neuf catastrophes humanitaires sur dix étaient liées au changement climatique. Les responsables sont connus : la moitié des émissions mondiales de CO₂ proviennent de 36 entreprises fossiles, dont TotalEnergies.

Le coût macroéconomique du réchauffement climatique serait six fois plus important qu'anticipé précédemment par les expert·es¹. De nouvelles recherches scientifiques font le lien direct avec la responsabilité des entreprises fossiles. Ainsi, les 111 plus grosses entreprises mondiales sont responsables de 28 trillions de dollars de pertes économiques liées à des vagues de chaleur extrêmes causées par le réchauffement climatique entre 1991 et 2020. Dix grandes entreprises pétrolières et gazières² sont responsables à elles seules de la moitié de ces pertes.

Les coûts des dommages climatiques reposent aujourd'hui en grande majorité sur les populations vulnérables, notamment celles du Sud global, directement impactées et pourtant les moins responsables de la crise. En plus d'être injuste, cette situation renforce la fragilité des populations et exacerbe les inégalités.

Rien qu'en France où 62 % de la population est fortement exposée aux risques climatiques, le coût des événements climatiques a atteint cinq milliards d'euros en 2024 selon France Assureurs ; un chiffre a minima, puisque cette somme n'inclut que les sinistres en assurance. Si aujourd'hui le système assurantiel français - financé principalement par les cotisations des assuré·es - permet de prendre en charge une grande partie de ces coûts, il se retrouve fragilisé au point qu'il se désengage de certaines régions, laissant les populations et les collectivités à l'abandon. Face à cette crise qui s'installe, des sinistré·es et des associations, dont Greenpeace France, ont décidé d'unir leurs forces pour attaquer l'État en justice et obtenir les mesures nécessaires pour renforcer l'adaptation de la France face aux

¹ Stern, N. (2006). The Economics of Climate Change: The Stern Review. United Kingdom: Cambridge University Press.

² Saudi Aramco, Gazprom, Chevron, ExxonMobil, BP, Shell, National Iranian Oil Co., Pemex, Coal India et British Coal Corporation.

effets du changement climatique. Les intentions du gouvernement français de diminuer encore plus massivement les dépenses publiques, en sacrifiant particulièrement les budgets environnementaux, laissent craindre le pire.

La situation est encore plus catastrophique dans les pays à faible ou moyen revenu qui sont les plus touchés par les impacts du réchauffement. C'est en leur sein que les besoins en financement pour couvrir les pertes et dommages des catastrophes climatiques et s'adapter au réchauffement climatique sont particulièrement criants. Une situation d'injustice renforcée par la volte-face des États-Unis dans l'aide au développement et la baisse des aides de la part de pays européens.

Pourtant, l'argent existe. Il coule même à flot pour certains. Les bénéfices des majors pétrolières et gazières sont obscènes : à elles seules, ExxonMobil, Chevron, Shell, BP et TotalEnergies ont déclaré plus de 100 milliards de dollars de bénéfices cumulés en 2024³. Au premier trimestre 2025, TotalEnergies a engrangé 3,9 milliards de dollars de bénéfices. Les grandes compagnies fossiles versent à leurs actionnaires plus d'argent que jamais (les mêmes cinq grandes majors pétrolières et gazières ont versé à elles seules plus de 110 milliards de dollars à leurs actionnaires sous forme de dividendes et rachats d'actions en 2024⁴), dans une course à l'attractivité boursière où elles dilapident massivement leurs bénéfices. Malgré la crise climatique, l'industrie fossile reste trop rentable pour changer elle-même de modèle commercial.

Alors qu'elles brassent d'immenses profits, les entreprises fossiles ne payent pas pour les dégâts qu'elles causent. Elles reviennent éhontément sur leurs engagements climat volontaires⁵, intensifient leurs activités de lobbying pour affaiblir les réglementations climat et bénéficient de la complicité des banques privées et de centaines de milliards de subventions publiques au détriment des contribuables du monde entier, avec le soutien d'autocrates comme Vladimir Poutine et d'une internationale réactionnaire et climatosceptique menée par Donald Trump.

³ ExxonMobil (33.5 milliards de \$), Chevron (18.3 milliards de \$), Shell (23.7 milliards de \$), BP (8.9 milliards de \$) et TotalEnergies (18.3 milliards de \$) pour un total d'environ 102,7 milliards de \$ de résultat net ajusté.

⁴ ExxonMobil (36 milliards de \$), Chevron (27.2 milliards de \$), Shell (22.6 milliards de \$), BP (12.1 milliards de \$) et TotalEnergies (15.7 milliards de \$) pour un total d'environ 113,6 milliards de \$ de redistributions.

⁵ Autre exemple, en février 2025, BP a annoncé qu'elle renonçait à la quasi-totalité de ses engagements climatiques, afin de privilégier les hydrocarbures.

Face à cette situation, la société ne reste pas indifférente. L'opinion publique n'est ni résignée, ni à court d'idées. Dans un sondage effectué dans 22 pays, 71 % de la population soutient l'idée d'augmenter les taxes sur les entreprises les plus polluantes pour soutenir financièrement les populations qui polluent le moins. La demande de justice climatique est soutenue par des mouvements citoyens massifs, quelques États prennent d'ores et déjà des mesures ambitieuses pour faire payer les entreprises fossiles et cette idée gagne du terrain au sein des instances internationales.

De son côté, la France prône la sortie des énergies fossiles sur la scène internationale mais continue de soutenir les entreprises pétrolières et gazières à grand renfort de voyages diplomatiques, de subventions publiques, d'arrêtés spéciaux et de publicité. À l'occasion des dix ans de l'accord de Paris sur le climat, il est temps de mettre fin à cette hypocrisie et d'agir en faveur d'une plus grande justice climatique et sociale. Après huit années au pouvoir, Emmanuel Macron et ses gouvernements n'ont pas traduit en actes les effets d'annonce et leurs postures volontaristes vis-à-vis du climat et de la responsabilité des pollueurs. Emmanuel Macron avait promis que son quinquennat serait écologique ou ne serait pas. Pour l'instant, il n'est pas. Mais il est encore temps d'agir. Cette année 2025, décisive, est pleine d'opportunités pour faire avancer concrètement l'agenda climatique.

1. Comment faire payer les entreprises fossiles ?

Faire payer les entreprises polluantes est la solution la plus juste pour lever les fonds nécessaires pour aider les populations en France et dans les pays vulnérables à faire face au réchauffement climatique. La France devrait en faire son cheval de bataille. Voici des propositions de mécanismes que la France doit défendre, promouvoir et mettre en œuvre sans plus attendre.

Renforcer l'imposition des bénéfices

En 2022, les gouvernements européens se sont mis d'accord pour mettre en place une taxe sur les « superprofits » engrangés par les entreprises pétrolières du fait de la crise énergétique et de la hausse du prix du pétrole. Cette « contribution de solidarité » a permis de lever 26 milliards d'euros en 2022 et 2023 au sein de l'Union européenne selon les derniers chiffres publiés par la Commission européenne. Plusieurs pays européens ont prolongé ce type de mesure en 2024 (Espagne) et 2025 (République tchèque), ou l'ont étendue jusqu'en 2030 (Royaume-Uni).

Dans le cas du Energy Profit Levy du Royaume-Uni, le taux de la taxe sur les bénéfices provenant de l'extraction de pétrole et de gaz a été augmenté à 38 % des bénéfices pour la période 2025-2030, ce qui porte le taux global sur la production à 78 % et permettra de lever des ressources mobilisables pour la transition énergétique. Le Royaume-Uni a supprimé un des abattements fiscaux qui bénéficient aux investissements dans les énergies fossiles.

La Norvège, qui regorge d'énergies fossiles, a mis en place un impôt spécial supplémentaire (71,8 %) sur l'industrie fossile qui est calculé sur la base des bénéfices déduits de l'impôt ordinaire de 22 %. Le taux d'imposition combiné s'élève ainsi à 78 %. En 2024, la Norvège a tiré environ 35 milliards d'euros de recettes fiscales sur les activités pétrolières, qui sont transférées au fonds souverain de pension du gouvernement⁶.

Chaque euro de bénéfices engrangé grâce à la production et la vente d'énergies fossiles s'accompagne d'un coût humain et matériel insoutenable pour les populations du

⁶ Une partie du fonds de pension norvégien est réinvestie dans les énergies fossiles, en contradiction avec les engagements climatiques du pays.

monde entier. Pour autant, les entreprises fossiles n'arrêteront pas leurs activités tant que celles-ci seront aussi rentables. Il est donc urgent de mettre en place une fiscalité plus élevée sur tous les profits qu'elles génèrent, et pas seulement les superprofits. Ceci permettrait d'accéder à de nouvelles recettes pour les populations vulnérables face aux conséquences du changement climatique, mais aussi de décourager ces activités mortifères et d'accélérer la transition énergétique.

Par ailleurs, il est nécessaire de taxer l'ensemble des revenus mondiaux, partout où ils sont produits, pour empêcher les entreprises d'avoir recours à des pratiques d'optimisation fiscale qui privent les pays les plus touchés par le réchauffement climatique des financements nécessaires pour y faire face. À titre d'illustration, un impôt spécial supplémentaire de 50 % sur les bénéfices mondiaux consolidés des cinq majors Exxon, TotalEnergies, Shell, BP et Chevron aurait rapporté plus de 45 milliards d'euros en 2024. Les revenus tirés de cette taxation pourraient être reversés sous forme de financements additionnels pour lutter contre le changement climatique, que ce soit pour aider les pays du Sud à effectuer leur transition, à s'adapter ou à reconstruire suite aux événements climatiques extrêmes dont ils sont les premières victimes. En attendant qu'un tel mécanisme global voie le jour, l'Union européenne pourrait instaurer une taxation basée sur l'ensemble des revenus réalisés dans la zone.

Des propositions ont été faites en France pour augmenter **les taxes sur les rachats d'action et dividendes versés aux actionnaires**. En plus de permettre plus de justice fiscale, ce type de mesures pourrait inciter les entreprises à augmenter les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et inciter les actionnaires à une prise de conscience et à s'orienter vers des placements plus durables.

Taxer davantage l'extraction d'énergies fossiles

Fiscaliser davantage l'activité extractive de l'industrie fossile est nécessaire, particulièrement au vu des impacts sanitaires, climatiques et environnementaux directs pour les populations des pays où se déroulent ces activités. L'idée d'une taxe sur les dommages climatiques est de prélever un montant sur chaque unité fossile extraite (une tonne de charbon, un baril de pétrole ou un mètre cube de gaz), et de calculer ce montant sur la base d'un taux constant et en fonction de la quantité de CO₂ contenue dans le combustible fossile, mesurée de l'extraction à la combustion.

Greenpeace International et Stamp Out Poverty ont calculé que la mise en place d'une telle taxe sur l'extraction des combustibles fossiles dans les 38 pays les plus riches, avec un faible taux de cinq dollars par tonne d'équivalent CO₂, qui augmenterait de

cinq dollars chaque année, pourrait rapporter un total de 900 milliards de dollars d'ici 2030. Cette « Climate Damages Tax » est soutenue par plus de 100 organisations de défense du climat à travers le monde.

En appliquant cette formule, une taxe de seulement cinq dollars par tonne d'équivalent CO₂ sur l'extraction des combustibles fossiles de TotalEnergies en 2023 aurait rapporté 1,85 milliards d'euros. À titre d'exemple, cela aurait pu couvrir trente fois le coût des inondations de 2024 au Kenya, où TotalEnergies est impliquée dans des activités d'exploration pétrolière.

Dans la proposition d'origine, il est prévu que la majeure partie du produit (80 %) soit transférée au fonds pertes et dommages créé lors de la COP28 pour aider les pays en développement à réparer les dégâts causés par le réchauffement climatique, le reste étant dédié aux investissements nécessaires dans la transition climatique des pays de l'OCDE.

Pour faire accepter ce type de taxes par d'autres pays, notamment les plus touchés par le réchauffement et les plus dépendants des activités extractives, la question du volume et de la redistribution des revenus tirés de ces taxes est clé.

Des lois sur la responsabilité climatique des entreprises et la création de « super-fonds climat »

Certains États vont plus loin en pénalisant financièrement les entreprises de l'industrie fossile pour les dommages climatiques qu'elles ont causés du fait de leurs émissions passées. Ainsi, l'État américain du Vermont a été le premier État à introduire une loi visant à faire payer les entreprises pétro-gazières pour les dommages liés aux événements climatiques extrêmes. Ce système se base sur un taux annuel, en fonction de leur responsabilité dans les émissions mondiales entre 1994 et 2024. Les revenus ainsi générés sont voués à alimenter un super-fonds climat (climate superfund) censé financer des projets d'adaptation, de remise à niveau des infrastructures, des projets de santé publique et des capacités de secours d'urgence en cas d'événement climatique extrême. L'État de New York a également introduit ce type de dispositifs et la Californie se penche actuellement sur le sujet.

Sans surprise, l'administration de Trump s'attaque à ces mesures en multipliant les recours juridiques en vue de faire invalider les lois adoptées.

Aux Philippines, un projet de loi inédit a été déposé pour obliger les entreprises polluantes à rendre des comptes sur leur contribution au changement climatique. Si ce projet de loi est adopté, les entreprises auront pour obligation de publier des feuilles de route de réduction de leurs émissions et leurs documents financiers en lien avec leurs activités ayant un impact sur le climat. Le texte, auquel Greenpeace Philippines a contribué, prévoit que les entreprises qui se conforment aux normes de diligence raisonnable et contribuent à la transition énergétique bénéficient de crédit d'impôts tandis que le non-respect de ces normes entraîne des amendes et des pénalités équivalant à 15 % du revenu brut de l'entreprise. Les recettes seront reversées dans un fonds de réparation des dommages liés au changement climatique (CCRF) que les victimes des événements climatiques extrêmes pourront solliciter directement pour demander réparation. C'est le premier projet de loi du genre à voir le jour dans un pays du Sud global où les effets du changement climatique se font le plus ressentir.

→ Si les gouvernements avaient traduit les engagements pris avec l'accord de Paris en lois contraignantes, les entreprises de l'industrie fossile auraient dû drastiquement changer de modèle commercial et la production d'énergies fossiles serait aujourd'hui à la baisse. S'il est juste et nécessaire de faire contribuer cette industrie en attendant la fin de la production et de la consommation des énergies fossiles, pénaliser financièrement les entreprises de l'industrie fossile ne doit en aucun cas offrir un droit à polluer. Il est tout aussi urgent d'agir en parallèle pour un encadrement des pratiques et une sortie définitive de toutes les énergies fossiles

2. Comment la France peut contribuer à faire payer les entreprises fossiles ?

Au niveau international, les pays les plus riches et historiquement responsables des émissions de gaz à effet de serre ont le devoir de faire davantage d'efforts en vertu du principe de responsabilité commune mais différenciée. Ils doivent aider financièrement les pays les moins riches à se reconstruire, s'adapter et lutter contre le réchauffement climatique. Sans ce soutien financier, il est impossible d'aboutir à des accords universels pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et sortir des énergies fossiles.

En tant qu'émetteur historique et pays d'origine de l'une des principales majors pétro-gazières, la France a une responsabilité toute particulière à agir pour réguler l'industrie fossile et aider les pays les plus touchés par les impacts du réchauffement. L'État français a également une responsabilité juridique vis-à-vis de sa population qu'il doit protéger des impacts du changement climatique, a fortiori dans les territoires d'outre-mer dont les habitantes et habitants sont très exposé·es aux événements climatiques extrêmes.

Force est de constater que dix ans après l'accord de Paris sur le climat, les engagements d'Emmanuel Macron et de ses gouvernements ne sont restés qu'incantatoires. Le président de la République a par exemple lancé, avec le Kenya et la Barbade, la Global Solidarity Levies Task Force en 2023 mais ne s'est engagé sur aucun prélèvement financier additionnel sur les entreprises polluantes au niveau national, tout en baissant son aide publique au développement de 37 % (2,1 milliards d'euros) dans le budget 2025. À rebours des grands discours, c'est tout le budget de la transition écologique qui est en baisse et le régime d'indemnisation des catastrophes naturelles reste en déficit.

Au niveau national, européen et international, au moins six opportunités s'offrent à la France cette année pour enfin promouvoir, et surtout prendre des engagements concrets pour faire payer l'industrie fossile :

1. Feuille de route Bakou-Belém

Lors de la COP29 en Azerbaïdjan, les gouvernements ont convenu d'élaborer une feuille de route visant à accroître le financement international pour le climat pour les pays en développement à 1 300 milliards de dollars par an d'ici 2035. Le Brésil, en tant que pays hôte de la COP30, doit garantir cet objectif dont les contours restent très flous. Parmi ces 1 300 milliards, 300 milliards de dollars par an sont envisagés d'ici 2035 pour l'aide des pays du Nord aux pays les plus vulnérables et les moins responsables du réchauffement climatique. Ces montants étant très insuffisants au vu des catastrophes qu'ils subissent, il est urgent et nécessaire que la France plaide clairement, lors des intersessions de négociations de la CCNUCC à Bonn et lors de la COP30 au Brésil, en faveur de l'introduction de taxes, de prélèvements ou d'amendes pour les pollueurs comme l'industrie pétrolière et gazière afin de lever davantage de fonds publics pour les pays du Sud qui souffrent d'un manque de financements climat internationaux.

2. Convention fiscale des Nations unies

Les gouvernements entameront officiellement des négociations en août 2025 en vue de l'adoption en 2027 d'un nouvel accord fiscal mondial qui pourrait inclure de nouvelles règles visant à obliger les multinationales pétrolières et gazières à payer leur juste part. La France s'est jusque-là abstenue au sein de l'Assemblée générale des Nations unies alors même que les modalités de vote à la majorité permettront la mise en place d'un système fiscal international beaucoup plus équitable que l'existant. Elle doit changer de position et soutenir activement l'avancement de la Convention fiscale des Nations unies lors des trois premiers cycles de négociations qui ont lieu cette année, et manifester son soutien à davantage d'actions visant à faire payer leur juste part des dommages climatiques aux grandes entreprises polluantes, comme les multinationales pétrolières et gazières, dans le cadre de la Convention.

3. 4^e Conférence internationale sur le financement du développement

De nombreux chef·fes d'États se réuniront du 30 juin au 3 juillet lors d'une grande conférence des Nations unies à Séville en Espagne pour discuter des moyens de rendre le système économique mondial plus équitable. C'est une occasion unique pour Emmanuel Macron d'accroître la pression pour que les pollueurs du secteur des énergies fossiles commencent à payer une partie du coût climatique engendré par leurs activités. Concrètement, la France doit faire tout ce qui est son pouvoir lors de la Conférence et des réunions préparatoires pour s'assurer que les prélèvements de solidarité » pour lever des fonds pour le « développement durable » et les « taxes sur la pollution et les atteintes à l'environnement » qui sont attaquées par l'administration américaine de Trump ne soient pas effacées et figurent bien dans le texte des négociations.

4. Groupe de travail sur les prélèvements de solidarité mondiale

Une coalition de 17 pays et groupes de pays a été créée en 2022 à l'initiative de la France, du Kenya et de la Barbade avec l'objectif de créer de nouvelles sources de financement pour l'action climatique et la solidarité internationale⁷. Ils ont promis de prendre des engagements concrets cette année. La France a intégré la proposition de mettre à contribution l'industrie fossile dès la mise en place de cette taskforce. Emmanuel Macron doit désormais assumer ses responsabilités et veiller à ce que la COP30 aboutisse à des engagements de la part de plusieurs pays à faire payer l'industrie du pétrole, du charbon et du gaz et à une augmentation substantielle des financements publics pour les pays du Sud. Pour ce faire, le président de la République doit s'assurer que la mise en œuvre de nouvelles taxes sur l'industrie fossile soit une priorité pour les pays membres du groupe de travail et porter cet agenda lors de la conférence de Séville et en amont de la COP30.

⁷ Il s'agit de la Global Solidarity Levies Task Force.

5. Le budget de l'Union européenne

La Commission européenne et les États membres sont à la recherche de nouvelles ressources pour résorber la dette causée par le plan de relance NextGenerationEU (décidé après la crise du Covid-19) et financer le futur budget européen. Il est indispensable que la France soit force de proposition d'ici le prochain sommet européen de juin pour que les plus riches et les entreprises fossiles soient mis à contribution. C'est une étape indispensable en vue d'augmenter les financements climatiques de l'Union européenne pour les pays vulnérables et les investissements dans la transition écologique dans le cadre du budget 2028-2034.

6. Le prochain projet de loi de finances

Alors qu'une augmentation des investissements dans la transition est nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques, l'aide au développement de la France et les dépenses dans la transition écologique ont respectivement baissé de 18,6 % et de 14 % dans le budget 2025 par rapport à l'année précédente. L'écologie, la protection du climat et l'aide au développement sont les premières victimes des coupes budgétaires, alors même que chaque euro dépensé en ce sens aujourd'hui représente une dette environnementale et financière en moins demain. Les intentions du gouvernement de diminuer encore davantage les dépenses publiques dans le budget 2026 font fi des immenses profits engrangés par les industries polluantes et des économies que pourrait représenter la suppression de certaines niches fiscales néfastes au climat. Dans la perspective de la COP30, il est indispensable que la France, critiquée pour la faiblesse de ses dons, instaure de nouvelles taxes sur l'industrie fossile et augmente ses aides publiques aux pays du Sud.

Conclusion

Il y a urgence. Il est de plus en plus clair qu'agir contre le réchauffement coûte moins cher que d'en subir les conséquences.

Une étude scientifique récente estime qu'un réchauffement de 2 °C réduirait le PIB mondial par habitant de 16 % par an, contre 11 % selon les estimations précédentes, et jusqu'à 40 % en cas de réchauffement de 4 °C.

Victimes des impacts du réchauffement climatique, délaissées dans la gestion des crises, les citoyennes et citoyens ont un sentiment croissant d'insécurité et d'injustice. En France, 74 % de la population soutient l'idée d'augmenter les taxes sur les entreprises les plus polluantes pour soutenir financièrement les populations qui polluent le moins.

Il est de la responsabilité du gouvernement français d'y répondre en se saisissant des rendez-vous politiques de l'année 2025 pour faire avancer la justice fiscale, sociale et climatique au niveau national, européen et international. La question du partage de l'effort entre les acteurs économiques en fonction de leur responsabilité dans le changement climatique ne peut être balayée : du niveau individuel au niveau international, elle permet l'acceptabilité sociale nécessaire à la mise en œuvre de politiques climatiques justes et efficaces.

Enfin, l'expérience montre que la mise en place de mécanismes pour faire payer l'industrie fossile pour les dommages causés par leurs activités mortifères est possible mais n'avancera pas sans une forte volonté politique.

En résumé, Greenpeace France demande à Emmanuel Macron, au gouvernement et aux parlementaires français de mettre en place les actions suivantes :

Au niveau national :

- Proposer et adopter de nouvelles mesures dans la prochaine loi de finances pour taxer les profits des entreprises les plus polluantes, à commencer par l'industrie pétro-gazière, et taxer les rachats d'action et les dividendes. Il faut également augmenter les financements pour la transition écologique, l'adaptation et les dommages causés par les impacts du changement climatique en France, ainsi que l'aide publique aux pays du Sud global pour les pertes et dommages climatiques, l'adaptation et l'atténuation.
- Étudier la mise en place d'une loi de responsabilité climatique sur le modèle des lois des États de New York et du Vermont, notamment pour pallier le déficit du système assurantiel en France et couvrir les dégâts climatiques en France.

Au niveau européen :

- Proposer de nouvelles ressources propres tirées des bénéfices des secteurs les plus polluants pour le futur budget européen, à commencer par l'industrie fossile, en parallèle de la suppression de tout financement public aux énergies fossiles.

Au niveau international :

- S'engager dans la mise en œuvre de nouveaux prélèvements de solidarité internationale tirés de l'industrie fossile dans le cadre de la Global Solidarity Levies Task Force et s'assurer que la feuille de route *Bakou to Belem* et la COP30 débouchent sur des engagements pour faire payer l'industrie fossile et une hausse substantielle des financements publics pour les pays du Sud global.
- S'impliquer de manière positive dans la préparation de la Convention des Nations unies sur la fiscalité et promouvoir de nouvelles actions pour faire payer l'industrie fossile pour les dommages climatiques dans le cadre de la Convention.
- S'assurer que les « prélèvements de solidarité » et les taxes sur la pollution figurent bien dans les solutions apportées à la conférence de Séville sur la financement du développement.